gement à long terme d'importants parcs natio- peut trouver de postes comparables en étanaux, notamment les parcs Gatineau et blissant un parallèle avec un sous-ministre Vincent Massey, et la planification et la cons- dans la Fonction publique. Je suis persuadé truction d'édifices du gouvernement. Elle offre qu'il y a eu un effet d'inhibition général dans conseils et subventions aux municipalités la Fonction publique, surtout aux niveaux pour divers services publics considérés supérieurs, du fait de l'application rigide de comme étant dans l'intérêt de la nation. Elle établit des monuments nationaux. Une société de la Couronne de ce genre est fort éloignée du monde strictement compétitif d'Air Canada et de la Polymer Corporation.

Nous avons aussi le Conseil de recherches pour la défense, société de la Couronne dont les fonctions consistent à répartir les fonds instamment nécessaires pour constituer nos effectifs scientifiques et pour percer les mystères et dévoiler les connaissances qui sont la clé de la technologie d'une nation à la page du XX° siècle.

On crée des sociétés de la Couronne pour de nombreuses raisons reliées à l'efficacité et au besoin de réaliser une structure semblable à celle de l'industrie privée, et souvent pour des motifs moins élevées. Les dirigeants de ces organismes éprouvent souvent des difficultés pour engager du personnel sans passer par l'organisation bureaucratique de la Commission de la fonction publique. Je ne suis pas parmi les détracteurs de cette commission. Généraliser un système fondé sur le mérite serait tout à fait impossible sans un tel organisme pour assurer l'uniformité des règles, des nominations, de l'avancement, du recrutement et de la formation du personnel. La formule des sociétés de la Couronne permet tous à l'esprit des exemples de sociétés de la d'échapper, pour ces mouvements de person- Couronne ayant causé des inquiétudes qui ont nel, aux règles rigides de la Commission de la été signalées au ministre pour lui entendre fonction publique, du fait de la plus grande dire que c'est un organisme indépendant et souplesse dont jouissent ces organismes.

nale de fonctionnaires. Les plus grandes en a la direction, jouissent jusqu'à un certain déceptions que nous ayons subies en tant point d'une indépendance difficilement conciqu'association de personnel provenaient de liable avec la formule de responsabilité publidécisions prises par la direction de certaines que. C'est tout à l'honneur du député d'avoir sociétés de la Couronne. Dans bien des cas, voulu proposer une solution. Je ne crois pas ces sociétés étaient moins autocrates dans leur qu'il soit le premier à le faire. Mon collègue, comportement, moins exigeantes, moins le député d'York-Centre (M. Walker) a fait démocratiques et moins conséquentes dans inscrire une motion au Feuilleton dans le l'application de leurs politiques du personnel même sens. que la Fonction publique.

gens à préférer une société de la Couronne à d'administration de ces sociétés peut avoir des la Fonction publique est qu'une société de la membres qui soient comptables au Parlement. Couronne verse des traitements plus élevés, C'est une innovation, mais la voie était déjà surtout aux cadres supérieurs. Nous ne tracée en Ontario. Chaque société d'État étadevrions jamais lésiner sur les traitements. Le blie en Ontario compte, dans son conseil d'adgouverneur de la Banque du Canada mérite ministration, un ou deux députés de l'assemson traitement. Pour effectuer le travail que blée législative provinciale. Témoin la nous attendons de lui, le directeur du CN doit Commission des parcs du Niagara, la Comtoucher le montant qu'on lui accorde. On ne mission des courses...

l'échelle des traitements. Cela provient de ce que le sous-ministre des Finances doit avoir le traitement le plus élevé parmi les sousministres, et que les autres doivent s'échelonner à des niveaux inférieurs. Un tel échelonnement n'existe nulle part dans aucune société de la Couronne. Les sociétés de la Couronne ont leurs coudées franches en matière de capitalisation, de recrutement, de sélection, de formation, de promotion, de concurrence; elles choisissent leurs marchés, prennent les décisions nécessaires dans certaines exploitations de type commercial pour atteindre le but qui a motivé leur création.

L'avènement de la société de la Couronne et de l'appareil qui s'est créé ont fait naître le problème de la responsabilité publique. Ceux qui soutiennent qu'une société de la Couronne a une responsabilité envers ses actionnaires essaient de propager un mythe. Les actionnaires des sociétés de la Couronne, qui sont le public et le gouvernement, ne peuvent se comparer à ceux de l'industrie privée. Par l'intermédiaire du ministre qui en est chargé, on rend compte de l'exploitation à la Chambre, le plus souvent pour la forme.

Comme le motionnaire l'a dit, nous avons qu'il n'y peut rien. Nombre de ces sociétés, je J'ai été président d'une association natio- pense, selon le caractère de la personne qui

Je crois qu'on nous a présenté jusqu'ici des Une autre des raisons qui amènent bien des éléments de la bonne solution. Le conseil